

Nombre de membres

En exercice : 11

Présents : 9

Pouvoirs : 1

Votants : 10

COMMUNE DE MEHERS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 06 OCTOBRE 2025

**L'an deux mille vingt-cinq, le six octobre à 18h30 heures, le conseil municipal de Méhers, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Gilles LIONS, Maire
Date de convocation : 02 octobre 2025**

**PRÉSENTS : LIONS Gilles, FICHTEN Marie-Pierre, TEITGEN Carole, LIONS Pascale,
POINTEAUX Josette, VALLETTA Annick, LAROCHE Romain,
FRANQUELIN Jean-Philippe, FRANQUELIN Florentin**

Absentes excusées : BROUHENA Christelle, DEBRUYNE Caroline

Absent(s) non excusé(s) :

Pouvoir : Mme DEBRUYNE Caroline donne pouvoir à Mme FICHTEN Marie-Pierre

Secrétaire de séance : Mme FICHTEN Marie- Pierre

728 – Renouvellement de la ligne de trésorerie

M le maire expose au conseil qu'il convient de renouveler la ligne de trésorerie mise en place par le Crédit Agricole Val de France en date du 10/08/2023, arrivé à échéance et qui n'a jamais été utilisé, mais qu'il convient de renouveler par principe de précaution et de bonne gestion.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, décide à l'unanimité :

- De contracter auprès de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Val de France une ligne de trésorerie d'un montant de 90 000,00 Euros, d'une durée de 12 mois, au taux variable de ESTR + 0,80 %, avec des frais de dossier de 150,00 €
- Autorise M le maire à signer tous documents s'y rapportant

FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE LES JOUR MOIS ET AN SUSDITS.

**Le maire,
LIONS Gilles**

**La secrétaire de séance,
FICHTEN Marie-Pierre**

Transmis en préfecture le 08 octobre 2025

Certifié exécutoire le